

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Un lynx observé en Dombes et dans  
le Val de Saône**

Bourg-en-Bresse, le 20 novembre 2024



*Crédit photo : Antoine REZER*

Depuis quelques jours, un lynx a été observé à proximité de villages aindinois dans la Dombes et le Val de Saône. Il s'agit d'un animal âgé de 10 ans, probablement à la recherche d'un nouveau territoire.

Le lynx boréal est un félin sauvage présent en France métropolitaine. Il s'agit d'une espèce menacée et strictement protégée, qui est installée dans l'Ain depuis de nombreuses années, mais essentiellement sur la partie montagneuse du département.

Il est discret et furtif ; il est donc peu commun de le voir « en plaine ». Le lynx peut faire preuve de curiosité à l'égard de l'homme. Il est normal que l'animal prenne le temps de vous observer avant de passer son chemin. Il ne présente toutefois aucun danger pour l'homme.

Cette espèce à fort enjeu patrimonial, classée en danger sur la liste rouge des mammifères de France, bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA) dont le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté est le coordinateur. Ce plan vise à rétablir le bon état de conservation de l'espèce sur son aire de présence actuelle et ses territoires de recolonisation spontanée.

Toute observation doit être transmise au réseau national « loup-lynx » :

<https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/reseau-loup-lynx/>.

Vous pouvez retrouver des informations sur le portail internet de l'Office Français de la Biodiversité (<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-fiches-especes/lynx-boreal-lynx-lynx>) ou sur le site du PNA en faveur du lynx boréal (<https://www.plan-actions-lynx.fr/>).

